

Chômage des jeunes
Anael Lovis (PLR)**Réponse du Gouvernement**

La question écrite s'intéresse à la situation des jeunes jurassiens et jurassiennes face au marché du travail. Elle interroge sur l'ampleur et les implications du chômage auprès des jeunes, notamment en matière de santé mentale. Elle questionne aussi sur les raisons pour lesquelles ce public éprouve des difficultés à trouver un emploi, voire n'en trouve pas. Elle demande encore quels sont les domaines d'activité dans lesquels il y a une pénurie de main-d'œuvre et, enfin, si le Gouvernement dispose d'une stratégie pour faire revenir les jeunes personnes diplômées dans leur région natale.

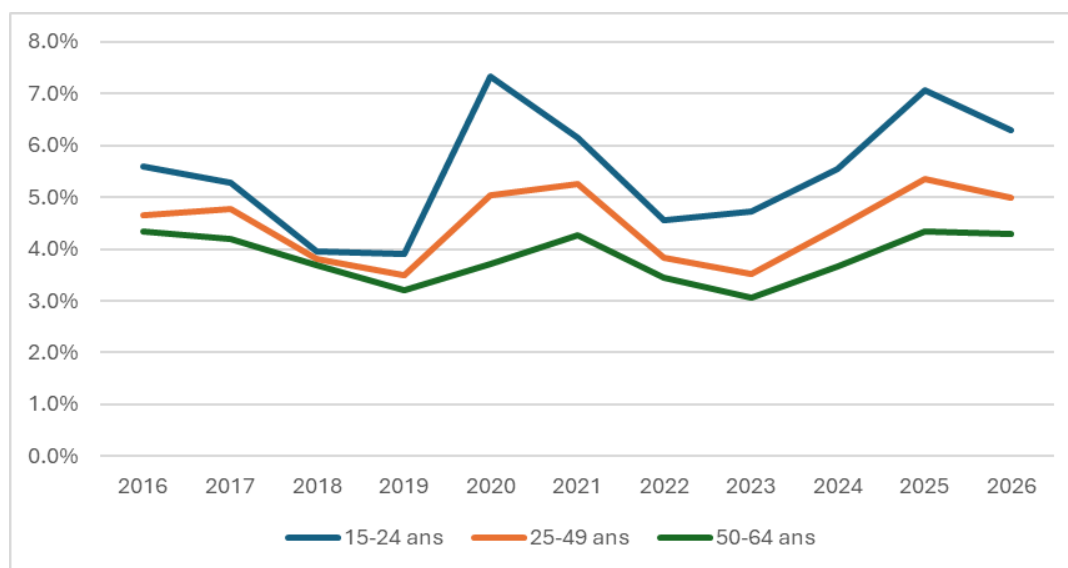
Le Gouvernement répond comme il suit aux questions posées.

1. Le Gouvernement est-il conscient de cette problématique relative au marché du travail touchant toute une génération ? Si oui, quelle en est l'ampleur et quelles en sont les implications, ce aussi en matière de santé mentale ?

Le taux de chômage des 15-24 ans est plus sensible aux évolutions de la conjoncture. Lorsque celle-ci se dégrade, il tend à augmenter davantage que le taux de chômage moyen. Cette tendance s'est confirmée lors de la crise du Covid-19 et encore actuellement avec les difficultés auxquelles l'industrie jurassienne est confrontée. Toutefois, si les jeunes sont plus exposés à la mauvaise conjoncture, ils sont aussi plus enclins à trouver un emploi et sortir du chômage lorsque la situation s'améliore comme on a pu le constater en 2018 et 2022 et qui semble se confirmer cette année avec la légère amélioration du chômage.

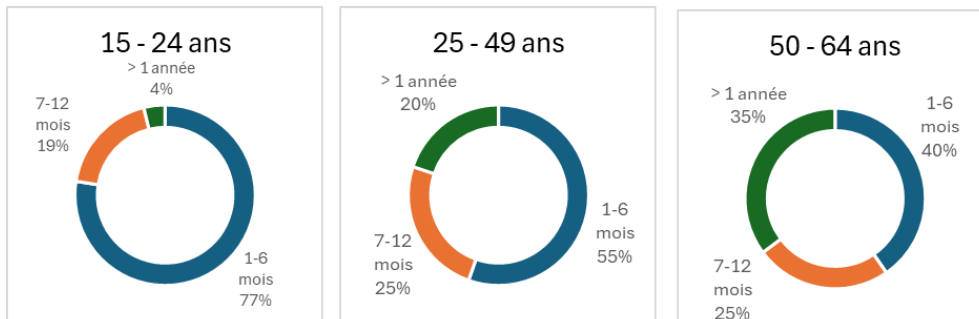
Evolution de la moyenne annuelle du taux de chômage par classe d'âge dans le Jura

Source SECO



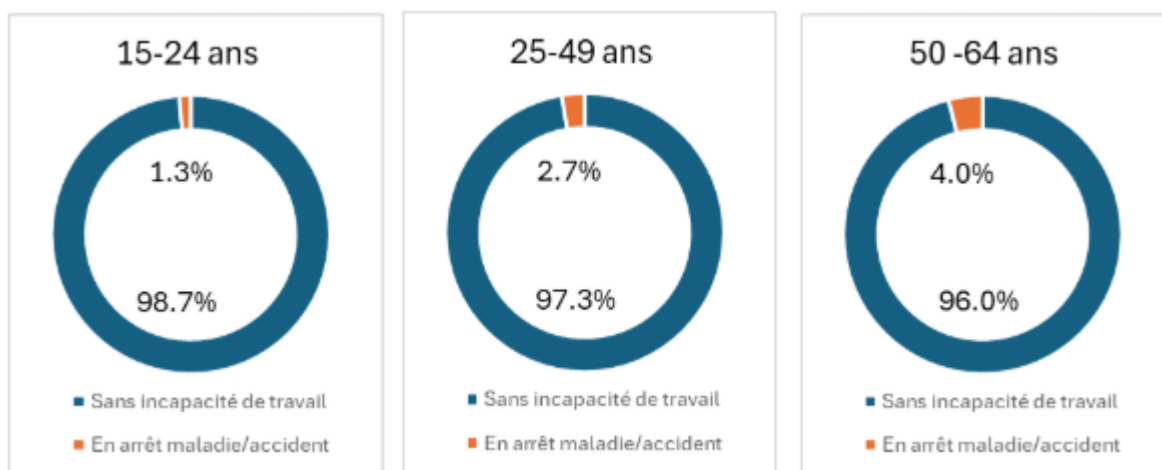
Si les jeunes sont plus exposés aux aléas conjoncturels et leur nombre proportionnellement plus élevé que la moyenne, la durée passée au chômage est en revanche largement inférieure. En effet, dans cette catégorie d'âge (15-24 ans), 77% des assurés quittent l'ORP dans les six premiers mois et seulement 4% sont considérés comme des chômeurs de longue durée en y restant inscrits plus d'un an. Les 25-49 ans ne sont que 55% et 41% pour les plus de 50 ans à quitter le chômage après six mois, et 20%, respectivement 35% à y rester au-delà d'une année.

Durée du chômage par classe d'âge dans le Jura (période 2016 à 2026) - source SECO



En matière de santé, la part des demandeurs d'emploi âgés de 15 à 24 ans en arrêt maladie/accident s'élève à 1,3%, alors que, selon les données de l'OFS, elle se situe entre 2,5% et 3% pour l'ensemble de la population active du même âge à un moment donné. A noter encore que cette proportion est environ deux fois plus élevée chez les 25-49 ans et trois fois, chez les 50-64 ans.

Part des demandeurs d'emploi en arrêt maladie/accident dans le Jura (période 2016 à 2026) - source SECO



Pour des raisons évidentes de protection des données, le Gouvernement ne possède pas d'informations sur les raisons des arrêts maladie/accident des demandeurs d'emploi. Cependant, en se basant sur les données de l'OFS, 19% des jeunes dans le canton du Jura présentent des symptômes de dépression modérés à sévères. On peut s'attendre à ce que ce chiffre soit identique pour les demandeurs d'emploi.

2. Le Gouvernement a-t-il connaissance des causes pour lesquelles de plus en plus de jeunes Jurassiens ne trouvent pas d'emploi, respectivement éprouvent des difficultés à en trouver un ?

Comme indiqué précédemment, la cause d'un taux de chômage plus élevé chez les jeunes est principalement conjoncturelle, les entreprises renonçant à engager du personnel en situation de crise. Les jeunes en recherche de primo-emploi sont de fait fortement concernés. De plus, lors de licenciements, les employés qui ont le moins d'ancienneté, souvent des jeunes, sont davantage touchés. La population des 15-24 ans est de fait plus exposée aux fluctuations conjoncturelles.

Il est cependant constaté que si pour la classe d'âge considérée le nombre de chômeurs augmente plus que la moyenne en période de récession, elle retrouve un emploi plus rapidement que les autres classes d'âge. Il est donc possible d'affirmer qu'en cette période de basse conjoncture, la recherche d'emploi est plus compliquée mais que les opportunités de trouver un travail sont tout de même bien réelles.

3. Quelle est la situation du marché du travail jurassien, particulièrement concernant la situation des jeunes ? Quels sont les domaines d'activité dans lesquels une pénurie de main d'œuvre est connue ?

Répartition des demandeurs d'emploi âgés de 15 à 24 ans par profession en juillet 2026 - source SECO

Professions exercées ou apprises	Demandeurs d'emploi
Directeurs, cadres de direction et gérants	1
Professions intellectuelles et scientifiques	19
Professions intermédiaires	38
Employés de type administratif	84
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	73
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	8
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	90
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	7
Professions élémentaires	14
Sans formation	22
Total	356

Répartition des demandeurs d'emploi âgés de 15 à 24 ans par niveau de formation en juillet 2026 - source SECO

Niveau de formation	Demandeurs d'emploi
Ecole obligatoire	113
Formation professionnelle niveau apprentissage / école post-obligatoire	190
Maturité gymnasiale / HEP	1
Maturité professionnelle / spécialisée	31

Brevet, diplôme fédéral	4
HES / HEG	2
Formation universitaire / EPF	15
Total	356

Environ un tiers des jeunes inscrits à l'ORP-Jura n'ont pas de qualification alors qu'un peu plus de la moitié possède une formation de niveau secondaire 2 (apprentissage). Les personnes issues des hautes écoles représentent une minorité avec environ 5% du total.

Dans notre région, la possibilité de faire appel à des frontaliers compense la rareté de la main-d'œuvre habitant en Suisse et soulage les professions sous tension au niveau de la recherche de personnel.

Il n'en demeure pas moins que les métiers de la santé dans leur totalité, les professions de l'industrie et celles de l'hôtellerie-restauration restent sous tension quand bien même la situation conjoncturelle n'est pas favorable.

Emplois vacants à l'ORP-Jura en moyenne mensuelle janvier-juillet 2026 - source SECO

Secteurs d'activité	Nombre d'emplois vacants
CONSTRUCTION	8
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	36
INFORMATION ET COMMUNICATION	2
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	50
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	1
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	1
ADMINISTRATION PUBLIQUE	10
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES	1
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	36
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	0
COMMERCE ; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	8
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES	1
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN (y.c. agences de placement)	240
AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE	2

SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE	190
ENSEIGNEMENT	1
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU ; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DE POLLUTION	1
Total	586

4. Le Gouvernement dispose-t-il d'une stratégie, respectivement de pistes pour l'action publique, afin de faire revenir les jeunes diplômés dans le Jura et de diversifier le marché du travail dans le Jura, notamment dans le cadre de la stratégie de rapprochement avec Bâle ?

Le Gouvernement agit à plusieurs niveaux afin de renforcer l'attractivité du Jura et de créer des perspectives professionnelles pour les jeunes diplômés, qu'ils aient été formés dans le canton ou à l'extérieur.

Des efforts importants sont entrepris par la promotion économique pour diversifier le tissu économique cantonal, son marché du travail et attirer de nouvelles entreprises. Le Jura offre des conditions très favorables : des compétences industrielles reconnues, de l'espace pour se développer, une administration accessible et réactive ainsi qu'un écosystème d'innovation dynamique. Un regain d'intérêt pour la région est d'ailleurs constaté ces derniers temps, avec des demandes d'implantation émanant de typologies d'entreprises qui n'étaient pas nécessairement observées ces dernières années. Le Programme de législature 2026-2030 fera de l'attractivité économique un axe fort, en renforçant encore la mise en valeur de ces atouts afin de concrétiser les projets d'implantation actuellement suivis par la promotion économique et de poursuivre la diversification du tissu économique local.

Les démarches engagées, notamment dans le contexte du rapprochement avec la région bâloise, visent précisément à inscrire cette diversification dans la durée et à offrir des opportunités d'emploi plus nombreuses et plus diversifiées.

Le Programme de législature 2026-2030 mettra également un accent important sur l'employabilité. Dans ce cadre, le Gouvernement proposera des mesures visant à renforcer l'adéquation entre les compétences des personnes et les besoins des entreprises, en agissant tout au long du parcours de formation, y compris dès la scolarité obligatoire, afin de mieux préparer les jeunes aux réalités du marché du travail et de faciliter leur insertion professionnelle.

Enfin, les contrats de prestations conclus avec le domaine des EPF, la HE-ARC, le CSEM et d'autres partenaires contribuent à renforcer les liens entre les instituts de formation, les acteurs de l'innovation et les entreprises jurassiennes. Ils favorisent notamment la réalisation de travaux de bachelor ou de master au sein d'entreprises du canton, offrant ainsi aux jeunes diplômés des opportunités d'insertion professionnelle et d'ancrage durable dans le Jura.

Si le Gouvernement se préoccupe de faire revenir les jeunes diplômés dans le Jura, il entreprend également la mise en place, via les structures de l'assurance-chômage, de toute une palette de mesures destinées aux jeunes demandeurs d'emploi. Ces mesures visent à augmenter leurs compétences professionnelles dans le but d'obtenir une meilleure adéquation avec les besoins du marché du travail.

Delémont, le 11 août 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JBM', with a long horizontal stroke extending to the right.

Certifié conforme par le chancelier d'Etat
Jean-Baptiste Maître